



ALES

CÉVENNES DOG SHOW

2 Expositions Canines NATIONALES



Exposition avec attribution du CACS de la SCC

Rejoignez nous sur : <https://www.facebook.com/groups/504307233075297/?fref=ts>

Au Parc des Expositions

LES 28 ET 29 MARS 2026, 2 JOURS ► 2 EXPOSITIONS

Jugements à horaires

Entrée des exposants 30 mn avant le jugement du 1^{er} chien

Engagements papier : 1 seul tarif

Clôture le 13/03/2026 (date de réception chez Cédia)

Internet : 1 seul tarif

Clôture le 15/03/2026 minuit sur <https://cedia.fr>

L'ACTLR demande 1 € supplémentaire par transaction sur internet pour les frais bancaires

Ces dates sont définitives, il n'y aura aucune prolongation.

ENGAGEMENTS À ADRESSER À :

CEDIA - Exposition d'Alès
8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

RENSEIGNEMENTS :

04 67 70 10 05 - E-mail : actlr34@free.fr

Régionales d'Elevage

Samedi 28 Mars :

- . Bichons et Petit Chien Lion -Juge : Mme AGUIRRE
- . Spaniels - Juge : M. GOUBIE

CONCOURS JEUNE PRÉSENTATEUR

Juge samedi : M. CAVILLAC

Juge dimanche : M. RITTER

8 € (chaque jour)

LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

Inscription préalable en ligne obligatoire

Sur le Ring d'Honneur

SAMEDI ET DIMANCHE à partir de 15h00

- Best in show des Baby TP, Puppy TP, des meilleurs Jeunes et meilleurs Vétérans, des meilleurs classes Travail et Champion
- Défilé des Meilleurs de Race

Sur le Ring d'Honneur DIMANCHE

- Supreme Best in show

Exposition sans cage, sauf pour les meutes

Parking GRATUIT réservé aux exposants

**OUVERT AUX VISITEURS.
SORTIE LIBRE APRÈS JUGEMENT.**

ROYAL CANIN® ROYAL CANIN® ROYAL CANIN® ROYAL CANIN® ROYAL CANIN®

La carte d'exposant et les cartons numéros vous seront envoyés dans la semaine qui précède l'exposition.

Entrée formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition aux chiens non engagés.

Il est fortement recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvovirus et la toux de chenil



ALES

CEVENNES DOG SHOW

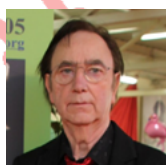
COMPOSITION DU JURY PRESENTI



La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges

CACS Samedi 28 mars 2026

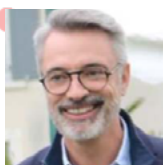
CACS Dimanche 29 mars 2026



M. ARNOULT



M. BONNET-MARTINS



M. CAVILLAC



Mme CHANCEL-AGUIRE



M. CHAPIRO



M. DANCOISNE



M. DEWAELE



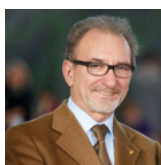
M. KAJTAZI



M. KERFRIDEN



M. MATTERA



M. NODALLI



Mme NODALLI



M. PEHAR



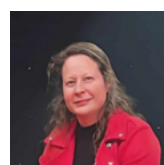
M. PROUVENSIER



M. RITTER



Mme ROSER



Mme VERCHERE



M. ZHAVELI



M. ESCOFFIER



M. KNOBLOCH

Groupe 01	28/03/2026
Berger de Beauce, Berger de Bohême ^{spé} , Bergers allemands, Berger polonais de Podhale - Tatras ^{spé} , Bergers des Pyrénées, Bergers hollandais, Chien de berger de Majorque, Border Collie, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres, Bouvier d'Australie, Chien de berger catalan, Chiens de berger belge	CAVILLAC Boris
Berger américain miniature ^{spé}	DANCOISNE Christophe
Berger blanc suisse, Berger des Shetland, Bergers de Brie, Chien loup de Saarloos, Kelpie australien, Schapendoes, Schipperke, <i>Races non citées</i>	KERFRIDEN Jean
Berger australien, Berger de Picardie, Berger de Croatie ^{spé} , Berger de Bergame ^{spé} , Berger des Abruzzes et de Maremma ^{spé} , Komondor ^{spé} , Kuvasz ^{spé} , Berger polonais de plaine- Nizinny ^{spé} , Slovensky cuvac ^{spé} , Berger de russie méridionale ^{spé} , Chien de berger roumain de Mioritza ^{spé} , Chien de berger roumain des Carpathes ^{spé} , Bobtail, Chien-loup tchécoslovaque ^{spé} , Colley barbu, Colleys ^{spé} , Mudi ^{spé} , Puli ^{spé} , Pumi ^{spé} , Welsh Corgis	RITTER Claude
Groupe 02	28/03/2026
Bouvier Suisses, Bullmastiff, Cao de Gado Transmontado, Chien de montagne des Pyrénées, Dogue de Bordeaux, Landseer, Léonberg, Mastiff, Mâtin des Pyrénées, Mâtin napolitain, Mâtin espagnol, Terre Neuve	CAVILLAC Boris
Dogue argentin, Dogue du Tibet, Dogue majorquin, Dogues allemands, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Hovawart, Presa Canario	CHAPIRO Boris
Bergers de l'Est et italiens ^{spé} , Dobermann, Saint Bernard, Terrier noir russe, Tosa, <i>Races non citées</i>	KAJTAZI Saud (KOSOVO)
Rottweiler	KERFRIDEN Jean
Bulldog anglais, Bulldog Continental, Chien de Montagne de l'Atlas, Affenpinscher	PEHAR Tino (CROATIE)
Boxer, Cane Corso, Chien de berger Kangal, Pinscher moyen, Pinscher nain unicolore, Pinscher nain bicolore, Pinscher autrichien, Schnauzer, Shar Pei	ZHAVELI Drin
Groupe 03	28/03/2026
Biewer Terrier, Terrier du Yorkshire	ARNOULT Daniel
Fox-Terriers, Staffordshire américain, Terrier écossais, West highland white Terrier	CHAPIRO Boris
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Silky Terrier, Terrier australien, Kerry blue Terrier	DEWAELE Patrick
Staffordshire Bull Terrier	KNOBLOCH Steve
Norwich et Norfolk Terrier, Russell Terriers, Terrier brésilien, Terrier de chasse allemand, Sealyham Terrier, Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Skye Terrier, Irish Terrier, <i>Races non citées</i>	NODALLI Bruno (ITALIE)
Bull Terriers	PROUVENSIER Laurent
Groupe 04	28/03/2026
Teckels	PEHAR Tino (CROATIE)
Groupe 05	28/03/2026
Spitz moyen gris loup gris nuage (x), Chow Chow, Eurasier, Spitz allemands	ARNOULT Daniel
Basenji, Chien de Canaan, Chiens nordiques, Cursinu, Husky Sibérien, Samoyède, Hokkaido, Kai, Kishu, Spitz japonais, Shikoku, Spitz italien, <i>Races non citées</i>	DEWAELE Patrick
Shiba inu	ESCOFFIER Jean-Louis
Malamute de l'Alaska	KAJTAZI Saud (KOSOVO)
Akita, Akita américain, Chien du Pharaon, Chiens nus du Mexique et du Pérou	NODALLI Bruno (ITALIE)
Groupe 06	28/03/2026
Anglo-français de petite vénerie, Ariégeois, Segugio maremmano, Hamilton stovare, Basset artésien normand, Basset des Alpes, Basset suédois, Billy, Bleus de Gascogne, Bruno Saint-Hubert, Chien d'Artois, Chien de Saint Hubert, Chien courant slovaque, Chiens courants suisses, Fauves de Bretagne, Foxhound américain, Gascons saintongeois, Griffon nivernais, Griffons vendéens, Poitevin, Porcelaine	CHAPIRO Boris
Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Dalmatien, Harrier	KAJTAZI Saud (KOSOVO)
Rhodesian Ridgeback	RITTER Claude
Groupe 07	28/03/2026
Braques français, Epagneul français ^{spé} , Epagneuls bretons, Pointer	CHAPIRO Boris
Braque du Bourbonnais, Braques hongrois, Drahthaar, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneuls de Münster, Griffon Korthals, Spinone, <i>Races non citées</i>	KAJTAZI Saud (KOSOVO)
Braque allemand, Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, Braque Saint Germain, Epagneul picard	KERFRIDEN Jean
Braque italien, Braques de Weimar, Setter anglais, Setter Gordon, Setters irlandais	NODALLI Bruno (ITALIE)
Groupe 08	28/03/2026
Chien d'eau américain ^{spé} , Cockers américains ^{spé} , Cockers anglais ^{spé} , Spaniels ^{spé}	BONNET-MARTINS Franck
Barbets, Chien d'eau espagnol, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Golden, Lagotto Romagnolo, Retrievers, <i>Races non citées</i>	ZHAVELI Drin
Groupe 09	28/03/2026
Chiens chinois à crête	ARNOULT Daniel
Chiens du Tibet, King et Cavaliers King Charles spaniels	CHANCEL AGUIRRE Frédérique
Epagneuls japonais ^{spé} , Pékinois ^{spé}	DEWAELE Patrick
Grand caniche blanc, Grand caniche marron, Grand caniche noir, Grand caniche gris, Grand caniche fauve, Grand caniche autres couleurs	ESCOFFIER Jean-Louis
Bouledogues français, Caniche moyen autres couleurs, Caniche nain autres couleurs, Caniche toy autres couleurs, Carlins, Coton de Tuléar, Epagneuls continentaux, Petit chien lion, Petits belges, Petits chiens russes, Ratier de Prague, Terrier de Boston, <i>Races non citées</i>	MATTERA Cassandre
Caniche moyen blanc, Caniche moyen marron, Caniche moyen noir, Caniche moyen gris, Caniche moyen fauve, Caniche nain blanc, Caniche nain marron, Caniche nain noir, Caniche nain gris, Caniche nain fauve, Caniche toy blanc, Caniche toy marron, Caniche toy noir, Caniche toy gris, Caniche toy fauve	NODALLI Bruno (ITALIE)
Bichons, Chihuahuas	NODALLI Viviana (ITALIE)
Groupe 10	28/03/2026
Greyhound, Lévrier écossais, Lévrier irlandais	CAVILLAC Boris
Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Sloughi, Taigan, <i>Races non citées</i>	MATTERA Cassandre
Azawakh, Barzoï, Lévrier afghan, Petit lévrier italien, Saluki	NODALLI Viviana (ITALIE)
Whippet	PROUVENSIER Laurent

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

Groupe 01	29/03/2026
Berger blanc suisse, Berger des Shetland, Bergers de Brie ^{spé} , Berger de Croatie ^{spé} , Berger de Bergame ^{spé} , Berger des Abruzzes et de Maremme ^{spé} , Komondor ^{spé} , Kuvasz ^{spé} , Berger polonais de plaine- Nizinny ^{spé} , Chien de berger roumain de Mioritza, Chien de berger roumain des Carpathes, Bobtail, Chien loup de Saarloos, Chien-loup tchécoslovaque ^{spé} , Colley barbu, Kelpie australien, Mudi ^{spé} , Puli ^{spé} , Pumi ^{spé} , Schapendoes, Schipperke, Welsh Corgis, <i>Races non citées</i>	CAVILLAC Boris
Berger américain miniature	DEWAELE Patrick
Berger australien, Bergers allemands, Slovensky cuvac ^{spé} , Bergers hollandais, Border Collie, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres, Bouvier d'Australie, Chiens de berger belge, Colleys	KERFRIDEN Jean
Berger de Beauce, Berger de Bohême ^{spé} , Berger de Picardie, Berger polonais de Podhale - Tatras ^{spé} , Berger de russie méridionale ^{spé} , Bergers des Pyrénées, Chien de berger de Majorque, Chien de berger catalan	ROSER Solange
Groupe 02	29/03/2026
Bouvier Suisses, Boxer, Chien de berger Kangal	NODALLI Bruno (ITALIE)
Cane Corso, Pinscher, Schnauzer	PROUVENSIER Laurent
Shar Pei	VERCHERE Emilie
Bergers de l'Est et italiens ^{spé} , Bulldog anglais, Bulldog Continental, Bullmastiff, Cao de Gado Transmontado, Chien de Montagne de l'Atlas, Chien de montagne des Pyrénées, Doberman, Dogue argentin, Dogue de Bordeaux, Dogue du Tibet, Dogue majorquin, Dogues allemands, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Hovawart, Landseer, Léonberg, Mastiff, Mâtin des Pyrénées, Mâtin napolitain, Mâtin espagnol, Presa Canario, Rottweiler, Saint Bernard, Terre Neuve, Terrier noir russe, Tosa, <i>Races non citées</i>	ZHAVELI Drin
Groupe 03	29/03/2026
Airedale, Bedlington Terrier, Biewer Terrier, Border Terriers, Bull Terriers, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier de chasse allemand, Terrier du Yorkshire, Sealyham Terrier, Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Skye Terrier, Kerry blue Terrier	CHAPIRO Boris
Norwich et Norfolk Terrier, Staffordshire Bull Terrier, Irish Terrier	DEWAELE Patrick
Russell Terriers	MATTERA Cassandre
Fox-Terriers, Staffordshire américain, Terrier écossais, West highland white Terrier, <i>Races non citées</i>	PEHAR Tino (CROATIE)
Groupe 04	29/03/2026
Teckels	NODALLI Viviana (ITALIE)
Groupe 05	29/03/2026
Chien du Pharaon, Chiens nus du Mexique et du Pérou	ARNOULT Daniel
Esquimaux canadien, Chien du Groenland, Laika de lakoutie, Norsk elghund gris, Norsk elghund noir, Chien norvégien de Macareux, Laika russo-européen, Laika de Sibérie orientale, Laika de Sibérie occidentale, Chien d'élan suédois, Spitz de Norbotten, Chien d'ours de Carélie, Spitz finlandais, Berger d'Islande, Buhund norvégien, Chien suédois de Laponie, Berger finnois de Laponie, Chow Chow, Cursinu, Eurasier, Shiba inu	CHAPIRO Boris
Husky Sibérien, Samoyède, Shikoku	KAJTAZI Saud (KOSOVO)
Spitz des visigoths, Jindo coréen, Hokkaido, Kai, Kishu, Spitz japonais, Spitz italien, <i>Races non citées</i>	MATTERA Cassandre
Basenji, Chien de Canaan	NODALLI Bruno (ITALIE)
Spitz allemands	PROUVENSIER Laurent
Akita, Akita américain, Chien finnois de Laponie, Malamute de l'Alaska	ROSER Solange
Groupe 06	29/03/2026
Rhodesian Ridgeback	PEHAR Tino (CROATIE)
Anglo-français de petite vénerie, Ariégeois, Basset artésien normand, Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Bleus de Gascogne, Bruno Saint-Hubert, Chien d'Artois, Chien de Saint Hubert, Chiens courants suisses, Dalmatien, Fauves de Bretagne, Griffon nivernais, Griffons vendéens, Harrier, Poitevin, Porcelaine, <i>Races non citées</i>	ROSER Solange
Groupe 07	29/03/2026
Epagneuls de Münster ^{spé}	CHAPIRO Boris
Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Braque italien, Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois, Drahthaar ^{spé} , Epagneul français, Epagneul picard, Epagneuls bretons, Griffon Korthals, Pointer, Setter anglais, Setter Gordon, Setters irlandais, <i>Races non citées</i>	PEHAR Tino (CROATIE)
Groupe 08	29/03/2026
Barbets, Chien d'eau espagnol, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Chien d'eau américain, Cockers américains, Cockers anglais, Golden, Labrador, Lagotto Romagnolo, Retrievers, Spaniels, <i>Races non citées</i>	MATTERA Cassandre
Groupe 09	29/03/2026
Bichons ^{spé} , Grand caniche blanc, Grand caniche marron, Grand caniche noir, Grand caniche gris, Grand caniche fauve, Caniche moyen blanc, Caniche moyen marron, Caniche moyen noir, Caniche moyen gris, Caniche moyen fauve, Caniche nain blanc, Caniche nain marron, Caniche nain noir, Caniche nain gris, Caniche nain fauve, Caniche toy blanc, Caniche toy marron, Caniche toy noir, Caniche toy gris, Caniche toy fauve, Petit chien lion ^{spé} , Ratier de Prague ^{spé}	ARNOULT Daniel
Chihuahuas, King et Cavaliers King Charles spaniels	DEWAELE Patrick
Epagneuls japonais ^{spé} , Pékinois ^{spé}	ESCOFFIER Jean-Louis
Bouledogues français, Chiens du Tibet, Epagneuls continentaux	NODALLI Bruno (ITALIE)
Grand caniche autres couleurs, Caniche moyen autres couleurs, Caniche nain autres couleurs, Caniche toy autres couleurs, Carlins, Chiens chinois à crête, Coton de Tuléar, Petits belges, Petits chiens russes, Terrier de Boston, <i>Races non citées</i>	PEHAR Tino (CROATIE)
Groupe 10	29/03/2026
Lévrier afghan, Petit lévrier italien, Saluki	CAVILLAC Boris
Azawakh, Barzoï, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Sloughi, Taigan	CHAPIRO Boris
Greyhound, Lévrier irlandais, Whippet	NODALLI Viviana (ITALIE)
<i>Races non citées</i>	PEHAR Tino (CROATIE)

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (Reconnue d'utilité publique)
ALÈS CÉVENNES DOG SHOW - 28 ET 29 MARS 2026

Demande d'engagement à renvoyer à Cédia - Exposition d'Alès
8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

Remplissez soigneusement et complètement cette demande d'engagement, et renvoyez la feuille (avec votre règlement libellé à l'ordre de l'ACTLR) à l'adresse indiquée ci-dessus. Photocopies acceptées - 1 chien par feuille.

Réservé à Cédia

N° d'enregistrement:

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : tattoo ou transpondeur	N° LO :
Nom du Chien :	
Race :	
Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.
Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil : Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Colliers, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkiy Toy.
Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.	
Né le : / /	Sexe : Mâle ☐ Femelle ☐
Nom du Père :	
Nom de la Mère :	
Producteur : M. Mme Mlle (propriétaire de la lice à la saillie)	
Propriétaire ☐ je ne souhaite pas que ces coordonnées apparaissent sur le catalogue : M. Mme Mlle	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Pays :	E-mail : Tél :

Classe d'engagement sans précision ci-dessous, le chien sera inscrit selon l'âge, en classe Ouverte, Jeune, Puppy ou Baby :

Intermédiaire ☐ Ouverte ☐ Travail ☐ Champion ☐ Jeune ☐ Puppy ☐ Baby ☐ Vétéran ☐
Ne Concourant pas ☐ Meute ☐ Lot d'Affixe ☐ Lot Reproducteur ☐ Paire ☐ Couple ☐
(joindre impérativement attestation SCC pour la classe travail et la copie du diplôme de Champion pour la classe Champion)
Confirmation avec exposition (gratuite) ☐

N'oubliez pas de cocher une des cases ci-dessous.

Le catalogue pourra être acheté sur place à 5 €

CACS uniquement Samedi 28 mars ☐ CACS uniquement Dimanche 29 mars ☐ Les deux CACS 28 et 29 mars ☐

Tout engagement non accompagné de son règlement sera refusé.

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire selon le fichier central de la SCC	CACS I		CACS II		CACS I + CACS II		Somme versée
	Membre ACTLR	Non membre	Membre ACTLR	Non membre	Membre ACTLR	Non membre	
1 ^{er} chien	35 €	40 €	35 €	40 €	67 €	76 €	
2 ^e chien	33 €	35 €	33 €	35 €	62 €	67 €	
3 ^e et 4 ^e chien	31 €	33 €	31 €	33 €	58 €	62 €	
5 ^e chien et suivants	14 €	15 €	14 €	15 €	26 €	28 €	
Tarif « Famille nombreuse » 6 chiens engagés en individuels, appartenant au même propriétaire	135 €	155 €	135 €	155 €	230 €	250 €	
Chien supplémentaire engagé en individuel	14 €	14 €	14 €	14 €	22 €	22 €	
Baby, Puppy, Vétéran	23 €	25 €	23 €	25 €	42 €	46 €	
Meute (Terriers, Teckels, Chiens Courants)	68 €	75 €	68 €	75 €	130 €	140 €	
Chien supplémentaire de la meute	13 €	13 €	13 €	13 €	20 €	20 €	
Lot Affixe et Reproducteur	12 €	15 €	12 €	15 €	20 €	22 €	
Paire et Couple	12 €	15 €	12 €	15 €	20 €	22 €	
Chien ne concourant pas	10 €	10 €	10 €	10 €	15 €	15 €	
Jeunes Présentateurs	8 €		8 €		☐ samedi : 8 € ☐ dimanche : 8 €		
Catalogue (achat en ligne)	5 €		5 €		☐ samedi : 5 € ☐ dimanche : 5 €		
Adhésion ACTLR (remplir le bulletin au verso)	☐ 16 € Adhésion Individuelle ☐ ou 21 € si Adhésion Couple						

Clôture internet le 15 mars 2026.

JOIGNEZ OBLIGATOIREMENT :
- Une photocopie du certificat antirabique pour les chiens de 2^e catégorie et ceux en provenance de l'étranger
- Une photocopie de l'attestation SCC pour l'engagement en classe travail ou copie du titre de champion pour la classe champion

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à _____

le _____

Signature du propriétaire :

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS NATIONALES

L'EXPOSITION SE TIENDRA À ALÈS

PARC DES EXPOSITIONS - LES 28 et 29 MARS 2026

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h. Les jugements commenceront à 9h00 précises.

LOGEMENT - Exposition sans cage, sauf pour les meutes. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

SORTIE DES CHIENS - LIBRE

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges. Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S. Le 1er excellent peut obtenir le CACS-J.

PUPPY - (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

BABY - (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans (comptés la veille de l'ouverture de l'Exposition). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S. Le 1er excellent peut obtenir le CACS-V.

AUTRES CLASSES

MEUTES - Réservée aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen),

sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage. re d'une attestation de meute (joindre les justificatifs à l'engagement).

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCEUR - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Languedoc-Roussillon et restera acquis à l'organisateur, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou carte d'exposant) qui devra être présenté(e) à l'entrée de l'exposition. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture des engagements est fixée au 13 mars 2026 - date de réception ; sur internet : 15 mars 2026. Tout engagement parvenant après cette date (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^{es} des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

CACS-J et CACS-V : Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1^{er} EXCELLENT » en classe Jeune et respectivement en classe Vétérin. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1^{er} EXCELLENT ». Aucune Réserve CACS-J V de la SCC ne peut être octroyée.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif « Excellent » dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Champion ayant reçu le qualificatif « Excellent » et le (la) Meilleur(e) vétérin ayant reçu le qualificatif « Excellent ».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des « Meilleurs de

Groupes » de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS :

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr. 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Doberman, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
3e Gr. - Staffordshire américain	15 mois
4e Gr. - Teckels	15 mois
5e Gr. - Chien du Pharaon, Cimeco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibizenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimaux du Groenland	15 mois
6e Gr. - Dalmatien, Rhodesian Ridgeback	15 mois
8e Gr. - Retrievers	15 mois
9e Gr. - Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
10e Gr. : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 110 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des

PUBLICITÉ DANS LE CATALOGUE DE L'EXPOSITION (à joindre à l'engagement)

2 ^e page de couverture	150 €
3 ^e page de couverture	150 €
1 page intérieure	80 €
1/2 page	50 €

chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

POUR LES ENGAGEMENTS

En classe Champion :

- joindre obligatoirement la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements.

En classe Travail :

- joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe.

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>





BULLETIN D'ADHESION

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Affiliée à la Société Centrale Canine (reconnue d'utilité publique) - Ass. Loi 1901
FÉDÉRATION NATIONALE AGRÉÉE PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

- ☐ Montant adhésion individuelle (+ de 18 ans)16 Euros
☐ Montant membre bienfaiteur (+ 18 ans) 30 Euros
☐ Montant adhésion couple (+ 18 ans, deux noms, une seule adresse)21 Euros

Règlement Général de la Protection des Données (entrée en vigueur 25 Mai 2018)

Alinéa 1: J'autorise l'ACT-LR à utiliser mes données uniquement dans un but informatif et dans le cadre strict des activités reconnues par la SCC.

Alinéa 2: J'interdis l'ACT-LR de vendre, céder ou diffuser mes données dans tout autre domaine que celui mentionné dans l'alinéa 1.

Le(s) soussigné(s), demande(nt) mon (notre)

☐ **RENOUVELLEMENT** ou ☐ **NOUVELLE ADHESION POUR 2026**

Veuillez préciser le N° Adhérent 2025:

NOM : PRENOM : Date de naissance :

2ème Adhésion si Adhésion couple :

NOM : PRENOM : Date de naissance :

Membre d'un club d'utilisation, si oui, nom du Club et son N° identification SCC :

Une carte provisoire vous sera adressée et votre adhésion ne deviendra définitive qu'après approbation en réunion du comité.

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONES (Fixe ou Mobile):

ADRESSE EMAIL OBLIGATOIRE (EN LETTRES CAPITALES) :

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Association Canine Territoriale du Languedoc-Roussillon et m'engage à les respecter.

DATE et 1ère signature adhérent majeur obligatoire / 2ème signature adhérent majeur si adhésion couple

Je règle ma cotisation dans le courant du 1^{er} trimestre de chaque année civile. L'adhésion donne droit à une réduction sur les droits d'engagement à nos expositions, à l'entrée gratuite dans le cadre d'une exposition payante, à nos services de renseignements. Conformément à la déclaration faite auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté, les informations mentionnées ci-dessus ne seront utilisées qu'à usage interne.

☐ Je règle ma cotisation directement à l'ACTLR et j'adresse le paiement par chèque N° à l'adresse :
Association Canine Territoriale du Languedoc-Roussillon , Boîte Postale 31 - 34670 BAILLARGUES Cedex

☐ Je règle ma cotisation par l'intermédiaire de mon club et mandate son Président pour la reverser à l'ACTLR

☐ J'ai réglé en ligne par carte bancaire sur Cédia.fr sur l'exposition et je renvoi mon bulletin d'adhésion rempli à l'ACTLR : actlr34@outlook.fr

Zone d'influence : AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES

Pour nous écrire : B.P. 31 - 34671 BAILLARGUES Cedex - E-Mail : actlr34@outlook.fr 04.67.70.10.05

Nos Bureaux : Parc d'Activités Aftalion - Espace Bernard Auiolas - 2 rue François Perroux - 34670 BAILLARGUES